

Feuilles mensuels
de la
**SOCIÉTÉ NANTAISE
de PRÉHISTOIRE**

Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle - 12, rue Voltaire - 44000 NANTES - CCP 2364-59E

www.snp44.fr

57^{ème} année

JUIN 2013

N° 501

SORTIE FAMILIALE

Au moment où nous écrivons ces lignes, bien que la nature ait revêtu son bel habit de printemps, le froid et la pluie nous font plutôt songer à l'automne ! Mais d'ici le **16 juin**, jour de notre **sortie familiale**, il n'est pas interdit d'espérer et de penser que celle-ci puisse se dérouler sous de meilleurs auspices.

Nous vous convions donc, sous la conduite d'Erwan Geslin, à une **balade archéologique en Pays de Châteaubriant**. Cette sortie est en lien direct avec le sujet et la parution de notre nouveau Bulletin Etude n° 27*, intitulé "*Dictionnaire archéologique : Le Néolithique en Pays de Châteaubriant*".

« La journée débutera par la visite du **calvaire de Louisfert**, constitué de très nombreux blocs et mégalithes, prélevés jadis dans la région, à l'initiative de l'abbé Jacques Cotteux. Nous nous dirigerons ensuite vers plusieurs **monuments situés à l'est de Châteaubriant**.

Le déjeuner sera pris sur l'herbe, au bord de l'étang de la Hunaudière (à l'ouest de Châteaubriant) ou, en cas d'intempéries, dans une salle mise gracieusement à notre disposition par la mairie de Sion-les-Mines.

L'après-midi sera consacré à la découverte de **mégalithes**, ou autres sites qui posent quelques énigmes, **sur les communes de Sion-les-Mines et Lusanger**.

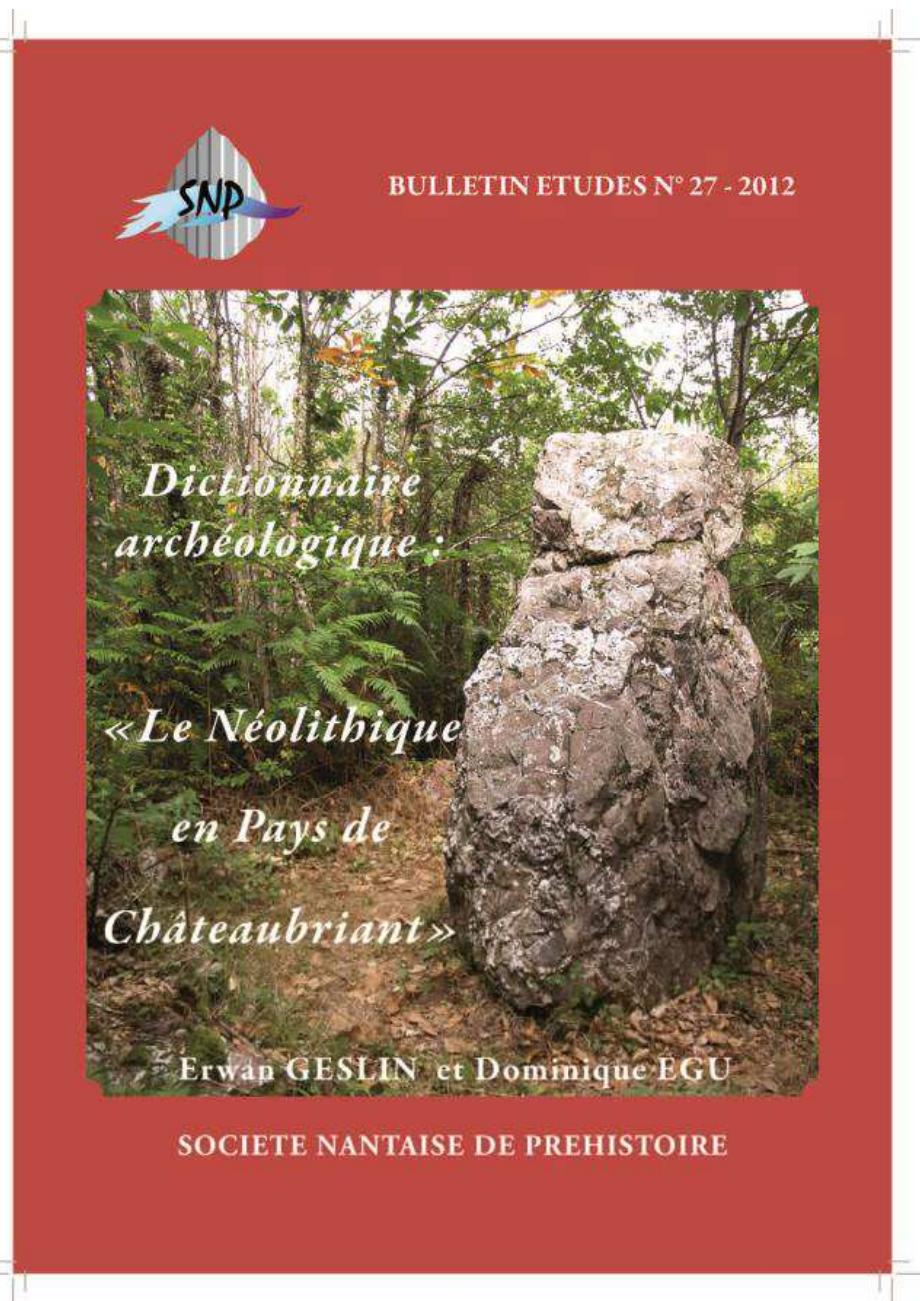
Un programme détaillé des lieux visités, incluant des informations pratiques, sera remis, dès le matin, aux participants.

Le CERAPAR (Centre de Recherche Archéologique du Pays de Rennes), dont Dominique Egu, coauteur du bulletin à paraître avec Erwan Geslin, est un des membres, se joindra à nous pour l'occasion.

Le rendez-vous est fixé, comme à l'accoutumée, à **8 h 30 précises**, **place de la Petite Hollande**, face à la médiathèque de Nantes, avec l'indispensable pique-nique (prévoir bottes ou chaussures fermées et pantalon). Les personnes susceptibles de prendre en charge des passagers voudront bien, alors, se signaler.

Les sites visités, bien qu'étant faciles d'accès, ne possèdent pas, pour la plupart, de parking. Nous vous encourageons donc à utiliser, au maximum, le covoiturage.

Pour ceux qui souhaiteraient se rendre directement sur place : nous nous regrouperons, à **10 h**, sur **le parking du cimetière de Louisfert** (au sud-ouest de Châteaubriant), attenant au calvaire du même nom ».



* Le nouveau Bulletin Etudes sera mis, sur place, à la disposition des participants (gracieusement pour les membres de notre société, et au prix de 10 € pour les autres invités).

DERNIERS TÉMOINS DU MÉGALITHISME A SAINT-NAZAIRE

Claude Gallais, Jean-Yves Gallais, Mireille Gallais, Sylvie Pavageau

Avant la construction du port de Saint-Nazaire au XIX^{ème} siècle « La Loire avant de se jeter dans la mer décrivait sur la rive droite une courbe plus profonde qu'aujourd'hui ; elle pénétrait dans les terres jusqu'aux villages de la Dermurie, de la Vieille Ville et à la place du Dolmen, où elle formait un golfe qui offrait aux bateaux primitifs tous les avantages d'une station à l'abri des courants. C'est pour ce motif que le lieu se nommait au onzième siècle : Saint-Nazaire du Golfe, S. Nazarius de Sinuario » (in Léon Maître, Questions de géographie ancienne).

En 1911, H. Quilgars, archéologue cité par F. Guériff, mentionnait la présence de dix-sept dolmens et trois menhirs à Saint-Nazaire. De cet ensemble ne subsistent que cinq dolmens et un menhir, dont trois peuvent faire l'objet de visites :

- Le dolmen trilithe et son menhir appelé aussi « Dolmen du Prieuré » ou, plus récemment, « Dolmen du Square ».
- Le tumulus de Dissignac connu jusqu'aux fouilles de A. Martin et R. Kerviler sous le nom de « Dolmen de l'île de la Bosse de la Prière », « Tumulus de Signac » ou « Tumulus Busson », du nom de son propriétaire, l'abbé Busson.
- Le « Dolmen du Pez », appelé aussi dolmen de Béac à Saint-Marc, rebaptisé à tort « cromlech ».

Les vestiges des dolmens de Trégouët et de Beauregard (Nécropole de l'île du Moulin de la Motte) sont situés dans des propriétés privées ou sont inaccessibles.

Le Dolmen trilithe

F. Guériff en fait pour la première fois mention dans « la Déclaration de Marsaint » en 1679 : « Le prieur de Saint-Nazaire devait chaque année présenter au Seigneur de Marsaint ou à ses officiers, dans la nuit de Noël, entre la messe de minuit et celle du point du jour, deux justes de vin contenant chacune une pinte, accompagnées chacune d'un pain d'un sou ; cette double redevance devait être posée par le Prieur, moitié sur une pierre se trouvant dans la cour de Marsaint et moitié sur d'autres pierres élevées dans l'île du Bois-Savary ».

J. Ogée, dans son « Dictionnaire de Bretagne », en 1778, le décrit en ces termes : « A un tiers de lieue, au Nord-Ouest de Saint-Nazaire, au milieu d'un champ, se voient trois pierres dont deux sont presque enterrées ». Il

s'agit donc de deux supports inclus dans la base du tumulus qui devait recouvrir initialement le monument. Les deux piliers supports, ou orthostates, ont une hauteur de 1,90 m hors sol pour une largeur à l'ouverture de 2,35 m environ.

Dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, sous l'intendance de Jean-Baptiste de Pontcarré de Viarme, Baron de Marsaint et Vicomte de Saint-Nazaire, on trouva « dans le champ où est placé un monument celtique que visitent tous les voyageurs, une vingtaine de médailles de Néron, Claude, Auguste et Vespasien ». Un certain nombre d'entre elles furent remises à l'Intendant de Bretagne et les autres gardées par l'inventeur du site (d'après les Annales de la Société Royale Académique de Nantes et du Département de la Loire-Inférieure).

Jean-Baptiste Huet, dans : « Recherches et Statistiques sur le département de la Loire-Inférieure », publié en l'an XI (?), décrit le dolmen de Saint-Nazaire comme un monument important, « le plus considérable de tous ». Après avoir indiqué ses dimensions, il donne une précision d'importance : « A côté, vers l'Ouest, est une autre pierre taillée en cône, qui a trois mètres cinquante-sept centimètres de long sur quatre-vingt dix-sept centimètres de large à la base et trois décimètres d'épaisseur. ». Sans doute s'agit-il du menhir, encore en place à cette date. Il précise que des fouilles ont eu lieu sous le dolmen et qu'elles ont livré « des urnes, des pièces d'or, d'argent et de cuivre, le tout ayant été remis à l'Intendant de Bretagne, J.B de Pontcarré de Viarme ».

Mr Morlent, dans son « Précis sur Guérande, Le Croisic et leurs environs » (1819), indique que des fouilles réalisées sous le monument (n.d.l.r. : le dolmen trilithe) au XVIII^{ème} ont permis de collecter des urnes, des pièces de cuivre, d'or et d'argent, sans plus de détails.

Mr Bachelot de la Pylaie fait une excursion archéologique à Donges et à Saint-Nazaire en 1836 et déclare avoir trouvé des tuiles à rebords, des morceaux de vase, des anses, une base d'urne cinéraire, dans le terrain situé entre l'ancien prieuré de Saint-Nazaire (n.d.l.r. : Saint-Jean Baptiste, 1080) et le dolmen.

M. Picou en réalise une très belle et intéressante iconographie, publiée dans « Le Lycée Armorican », 1828, vol. 11.

Le dolmen figure sur le plan cadastral de 1829.

Dans le « Manuel élémentaire d'Archéologie Nationale », paru en 1851, il est décrit comme un des trilithes les plus remarquables du pays. Le texte est accompagné d'un dessin de E. Breton.

Le Dr Baudouin, dans « Le Bulletin de la Société Préhistorique Française » de 1928, lui consacre un article et en fait une description très détaillée. Grâce à cet article, nous apprenons aussi que le grand menhir (4,07 m), couché au pied du dolmen, fut redressé le 4 mai 1928, à l'initiative du Dr Baudouin, du Syndicat d'Initiative et de la Municipalité. Le travail fut réalisé en une seule soirée. Le Dr Baudouin avait à sa disposition, nous dit-il,

« un matériel perfectionné et une magnifique équipe de huit compagnons charpentiers, dont l'habileté fut remarquée par de nombreux spectateurs ». Il publierá également, en 1928, cette fois, dans le « Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure », tome 77^e, p. 246 à 272, un article intitulé : « Le Dolmen de Saint-Nazaire, son Lech et son Menhir Satellite ».

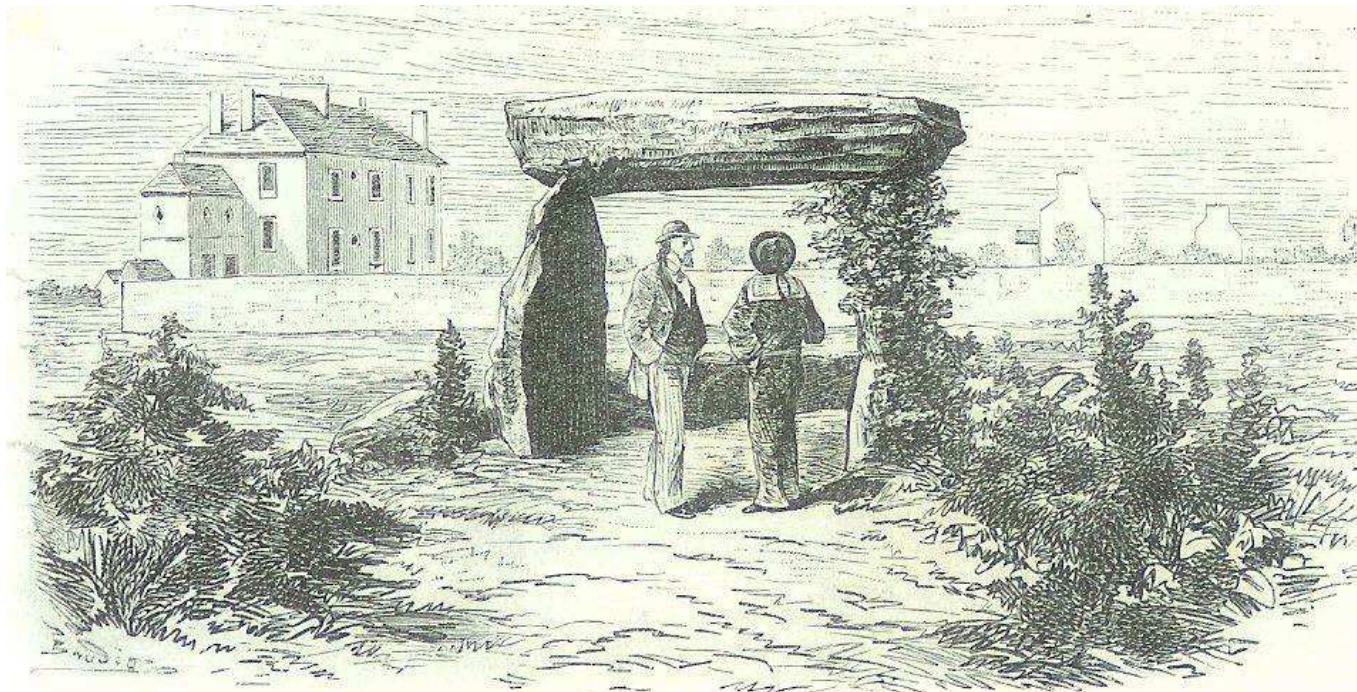


Fig. 35. — Dolmen de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Trilithe.

Notons que nous n'avons pas de témoignage de fouilles archéologiques réalisées plus récemment.

Les dimensions très impressionnantes de ce monument évoquent les mégalithes des bords de Loire, ceux du Saumurois par exemple, mais ce n'est qu'une hypothèse à partir d'une toute petite partie du squelette.

Jean L'Helgouach, préhistorien disparu en 2000, responsable des fouilles archéologiques du tumulus de Dissignac, scientifique reconnu par toute la communauté, écrivait à propos du dolmen de Saint-Nazaire : « Il est surprenant et exaspérant de voir mettre en doute l'authenticité du monument de la ville de Saint-Nazaire quand on sait que ce vestige vénérable, dont on possède de remarquables dessins de Bachelot de la Pylaie en 1848 a été scrupuleusement respecté par tous les édiles de cette cité ».

Le Dolmen trilithe est classé monument historique depuis 1889.

Le Dolmen de Dissignac

Le Monument, connu déjà de longue date sous le nom de Tumulus Busson (du nom de son propriétaire, l'Abbé Busson), dolmen de l'île de la Bosse de la Prière, fut fouillé en 1873 par A. Martin et R. Kerviler. Le rapport

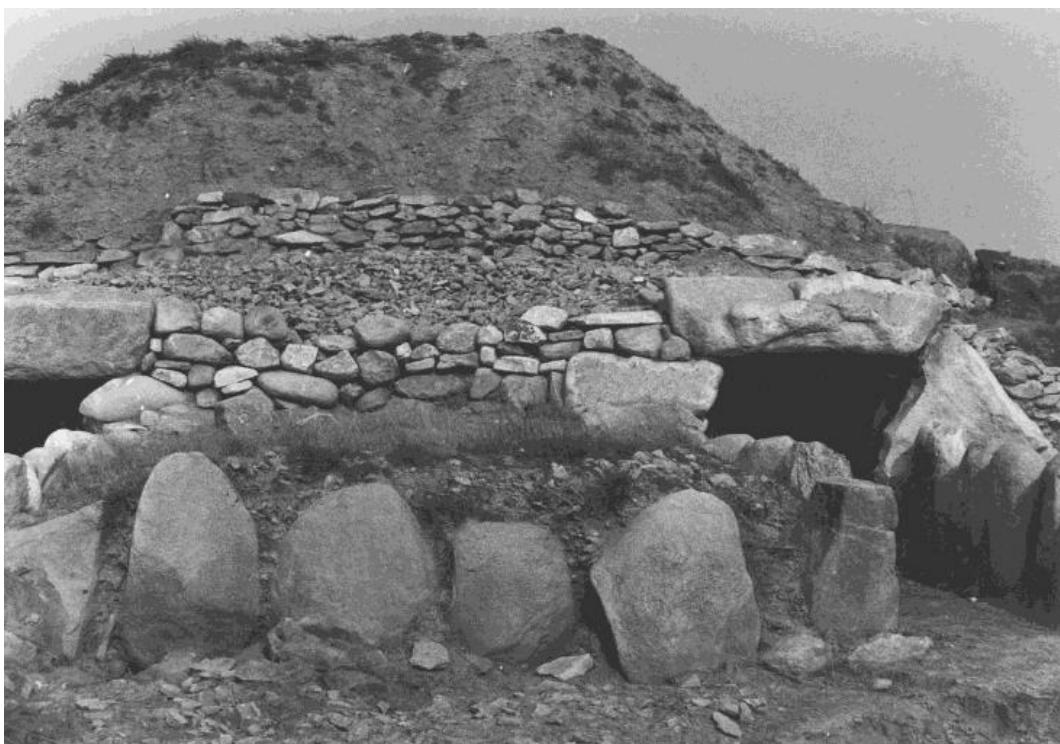
de fouilles (1873) est extrêmement précis et intéressant pour la connaissance de ce monument. Les techniques de fouilles y sont soigneusement exposées, ainsi que les obstacles rencontrés, rendant nécessaire une fouille par le haut du monument. Il est accompagné de six planches de dessins réalisées par A. Martin et R. Kerviler avant et après les fouilles.

Ensuite, de 1970 à 1983, J. L'Helgouach a entrepris les campagnes de fouilles que l'on connaît. Le monument a été fouillé jusqu'au vieux sol dans sa partie sud-est, y compris devant la façade, avant d'être restauré et ouvert au public. Ainsi, la datation du vieux sol (par la méthode carbone 14), ainsi que les grandes lignes architecturales du monument ont pu être précisées. Les analyses palynologiques, carpologiques et celle des macrorestes végétaux ont permis de progresser dans la compréhension de son contexte environnemental à l'époque de sa construction.

Il est daté du V^e au IV^e millénaire en valeur absolue et en valeur relative, grâce au matériel récolté durant les fouilles, notamment la céramique.

Il appartient à la typologie des dolmens à couloirs morbihannais. Les deux chambres de forme et de dimensions différentes « peuvent suggérer des affectations propres », d'après J. L'Helgouach. La fouille a fait apparaître, à partir d'un vieux sol mésolithique antérieur à la construction du monument, une construction en plusieurs étapes, avec un allongement consécutif des couloirs, amenant le diamètre du dolmen à environ vingt-cinq mètres.

« Les entrées du couloir furent orientées vers le Sud-Est, en direction du soleil levant, lors du solstice d'hiver », selon J. L'Helgouach.



Tumulus de Dissignac (1976) – Façade principale

La chambre ouest a une belle dalle de couverture gravée, certainement utilisée en réemploi et présentant les symboles classiques des monuments morbihannais : crosses et haches emmanchées. Cette dalle gravée ne fut découverte par Claude Gallais qu'en 1968, comme il l'explique : « Lors d'une visite au monument de Dissignac, alors en très mauvais état, m'aventurant dans la chambre ouest du dolmen, j'eus l'agréable surprise de constater, en regardant sous une dalle de couverture poussée sur le côté, que celle-ci comportait des signes gravés.



Dalle gravée de Dissignac

Je fis des photos et pris l'empreinte d'une tête de hache à crosses. Mr Bellancourt, alors Président de la SNP, se chargea du transport de la dalle au dépôt de fouilles de Nantes et en fit une étude et un relevé très précis". Cette découverte est à mettre en relation avec le rapport de fouilles de A. Martin et R. Kerviler qui expliquent « qu'à force de leviers, et aidés par les nombreux curieux qui, du matin au soir, assiégeaient la butte, ils ont réussi à rejeter à droite et à gauche les quatre morceaux de table et à dégager entièrement le haut de la chambre. Les dalles de couverture, rejetées sur le côté ne permettaient donc pas de voir ce qui était dessous, c'est à dire les gravures ».

Les matériaux de construction, granites ou amphibolites, proviennent de la plage de Lève pour les premiers et des filons de Beauregard ou de Ville-ès-Martin pour les seconds.

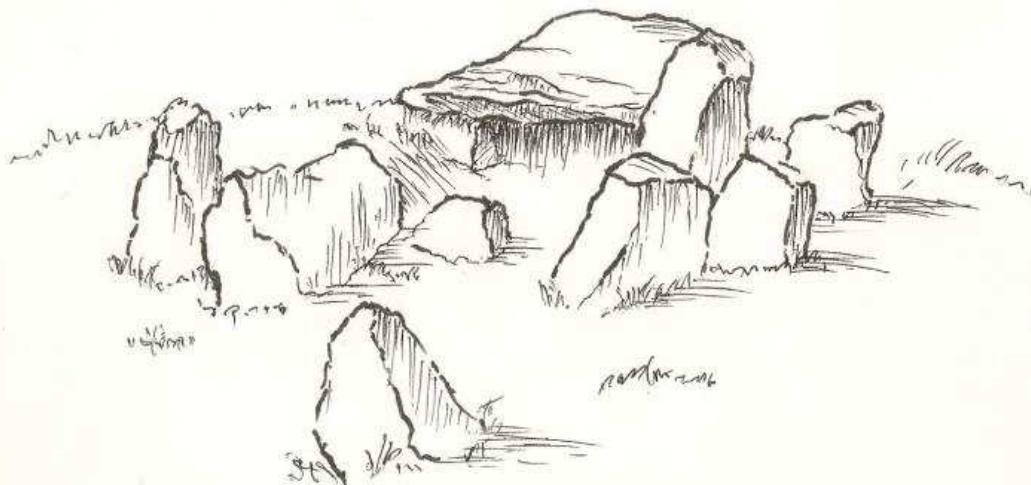
Ce monument, érigé sur une hauteur de 30 m NGF environ, à vocation funéraire et dédié également au culte des ancêtres, devait être vu de très loin et était imposant.

Le Dolmen de Dissignac a été restauré après les dernières campagnes de fouilles, de façon à évoquer l'architecture vraisemblable du

monument au Néolithique, et aussi avec le souci de donner au public une lisibilité concernant l'architecture interne de l'édifice.

Il est classé monument historique depuis 1889.

Dolmen du Pez



Saint Marc-sur-mer – Dolmen du Pez

Il est situé à flanc de côteau, à environ 37 m NGF et à un kilomètre du bord de mer. Le monument, ruiné, est visible depuis la route qui va de Dissignac à la côte. Il a été fouillé par G. Thubé (dont le rapport de fouilles a été publié en 1876), puis en 1882 par Pitre de Lisle de Dréneuc. A cette époque, la table du dolmen, fracturée en deux parties, existait encore. Outre la découverte de céramique néolithique et de silex, il a été trouvé de nombreux témoins céramiques de la période gallo-romaine, ce qui indique une probable réutilisation à des périodes plus récentes, comme c'était souvent le cas. Actuellement, on peut voir une douzaine d'orthostates, d'un mètre de hauteur, en place, et un élément de la dalle de couverture d'environ trois mètres carrés.

Dolmen de Beauregard

L'ensemble mégalithique de Beauregard (ou dolmens du moulin de la Motte) était situé au sommet d'une butte à environ 19m NGF, dont le versant ouest domine le « Marais de la Rivière ». En 1883, une grande partie des dolmens (six à l'origine) est en ruine, d'après la description faite par Pitre de Lisle dans son Dictionnaire Archéologique de la Loire-Inférieure. R. Kerviler avait obtenu du propriétaire l'autorisation d'entreprendre des fouilles archéologiques, mais ne put donner suite au projet.



Dolmen de Beauregard

Actuellement, il ne reste plus qu'un petit monument situé dans un bouquet d'arbres. Il s'apparente à un grand coffre de 1,80 m sur 4 m environ comprenant sept orthostates en place et deux éléments de couverture basculés en dehors de la chambre et toujours en appui sur les orthostates. La base du cairn, constituée de petits blocs de granite, est encore bien visible. Ce monument, bien conservé, pourrait faire l'objet d'un relevé précis, d'une fouille et pourquoi pas, d'une restauration.

Mégalithe de la Bosse de Trégouët

Il est situé au sommet d'une butte de 27m NGF, au nord de Dissignac. En ruines, ce monument présente deux orthostates sans doute en place et un ensemble de blocs épars recouverts de gazon. L'ensemble se trouve dans une propriété privée. Il est signalé au XIX^{ème} par Bizeul (1856), H. Martin (1873), Pitre de Lisle (1883).

En guise de conclusion...

Présents dans le paysage urbain, les vestiges des mégalithes le sont aussi dans l'imaginaire individuel et collectif. Pour preuve, le travail conduit par Jorge Sattore, jeune artiste mexicain contemporain venu en résidence à Saint-Nazaire en 2010, et qui a entrepris un travail de recherche rigoureux, à partir de la documentation du S.R.A, pour retrouver les emplacements des mégalithes disparus. Il a ensuite photographié ce qui les remplace

aujourd’hui, réalisant ainsi une exposition dont le succès s’explique sans doute par « l’action attractive qu’exerce toujours l’archéologie » (Arthur Martin).

Bibliographie :

Huet J.B., - Recherches Economiques et Statistiques sur le Département de la Loire-Inférieure, Annuaire de l’An XI.

Dr Baudouin M., 1928 - Le dolmen de Saint-Nazaire, son lech et son menhir satellite. Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, T. 77, p. 246-272.

Annales de la Société Royale Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1891 - p. 265-271.

Morlent J., 1819 - Précis sur Guérande, Le Croisic et leurs environs.

Richer Ed., 1823 - Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure, Le Lycée Armorican, vol. 12.

Corblet J., 1851 - Manuel élémentaire d’Archéologie Nationale.

Kerviler R., Martin A., 1873 - Fouilles du tumulus de Signac, Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Kerviler R., 1883 - Statistiques des Monuments dits Préhistoriques, Historiques et Gallo-Romains, Armorique et Bretagne.

Pitre de Lisle du Dréneuc, 1887 - Dictionnaire Archéologique de la Loire-Inférieure.

Thubé G., 1876 - Rapport de fouilles du dolmen du Pez, Société d’Emulation des Côtes du Nord.

L’Helgouach J., 1971, 1973, 1975, 1981 - Informations Archéologiques Gallia Préhistoire.

L’Helgouach J., 1983 - « Les idoles qu’on abat ou les vicissitudes des grandes stèles de Locmariaquer ». BSPM, p.57-68.

L’Helgouach J., 1995 - Analyse de documents, R.A.O. 1995 1-2.

Guériff F., 1954, 1955 - les Monuments mégalithiques de la commune de Saint-Nazaire, extraits des feuillets mensuels SNP 1959-1960, n° 30, 31, 32, 33.

Quilgars H., 1911 - Dictionnaire topographique du département de la Loire-Inférieure.

Bulletin de la Société Préhistorique Française, 1928 - T. XXV, N° 7-8.

Bellancourt G., Gallais C., L’Helgouach J., 1970 - Sculptures et gravures nouvellement découvertes sur des mégalithes de l’Armorique, Bull. de la Sté Préhistorique Française.

Nos remerciements à Patrick Le Cadre pour le prêt de sa documentation.

Crédits Photos : Dalle gravée de Dissignac : Claude Gallais. Dessins : Claude Gallais.

Retour sur une expérience de taille du silex à l'École publique primaire Alphonse Braud de Nantes

C'est devant un parterre, à la fois attentif et animé, d'élèves, la classe CE2 – CM1 de M^{me} Brisset, que nous avons présenté, Philippe Forré et moi-même, le 12 avril dernier, cette démonstration de taille du silex. Vous en jugerez d'ailleurs, par cet extrait du compte-rendu "**Taille d'outils préhistoriques**" qu'ils ont réalisé avec l'aide de leur professeur :

« ... Pour faire des outils il faut :

Un cerveau, des mains et des silex.

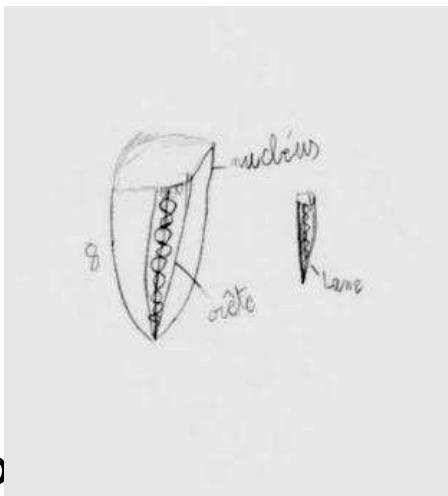
Les singes ne sont pas capables de fabriquer des outils : il n'ont pas de pouce opposable. Pour faire un outil, on ne prend pas n'importe quel silex : il faut faire « chanter la pierre ». On tape dessus, il doit y avoir un petit bruit de cloche : ding !

...

Outilage sur éclat (début du paléolithique supérieur)

A partir d'un gros éclat (on ne jette rien, on recycle) on peut fabriquer un outil : Philippe nous a fait un racloir. A partir de cette époque, fini le couteau suisse : chaque outil a une fonction : percer, couper, gratter...)

Des outils sur lame (paléolithique supérieur) :



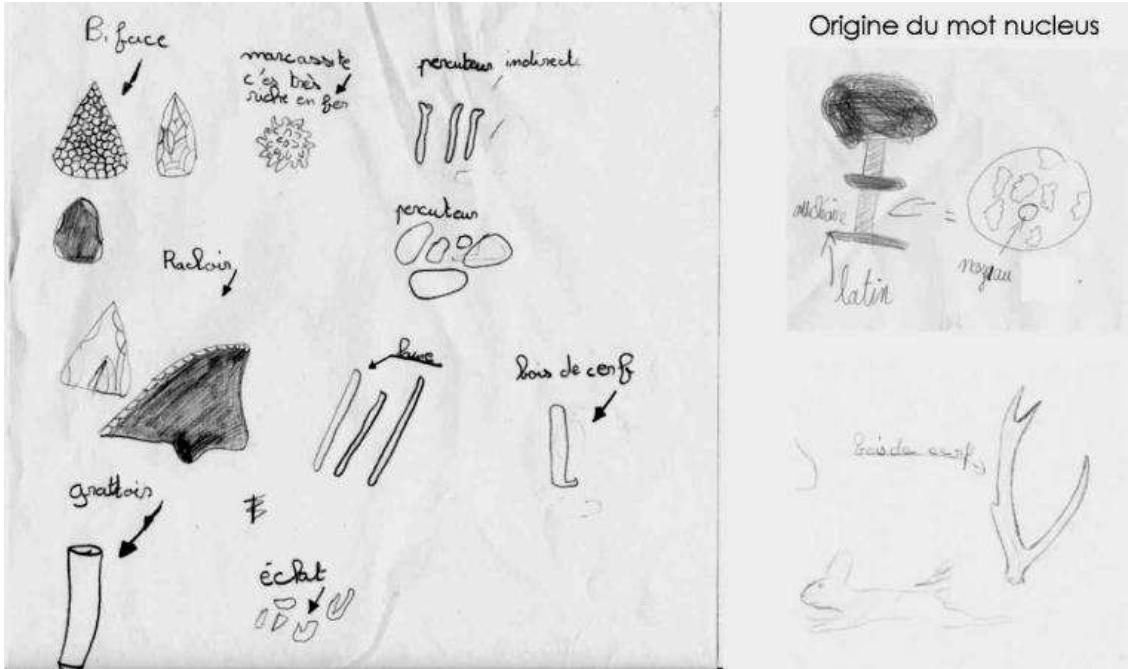
Il faut d'abord fabriquer une lame

- On fabrique « l'arête » le long de laquelle la lame va être chassée.
- On dégage un plan de frappe
- On tape et la lame tombe

Philippe a transformé cette lame en grattoir, en y faisant de toutes petites encoches. Il paraît qu'il a la même couleur caramel que Tigrou, le fils du chat de Margaux.

Dans la pierre des « vieux » :

comme la pierre ne vieillit pas il est impossible de faire la différence entre un outil ancien et un outil fabriqué au XXI^e siècle, les personnes qui savent tailler des pierres à la façon des hommes préhistoriques doivent noter le nom sur les pièces et conserver les chutes qui restent après leur fabrication.



»

On pardonnera gentiment les quelques étourderies !

Agenda

- Prochaines séances : 20/10, 17/11, 15/12 et 19/01/2014.
- Prochaines réunions de bureau : (15/06, à définir /09), rue des Marins à 17h15.
- Ateliers d'Etudes Préhistoriques : 15/06 (préparation des Journées du Patrimoine), même adresse que précédemment de 14 h 30 à 17 h.

N'ayons crainte de nous répéter : nous vous souhaitons pour l'été de belles balades et de fructueuses recherches qui, nous l'espérons vivement, "apporteront de l'eau aux moulins" de nos publications et conférences.

Bonnes vacances à tous !